

croire dans la bonne foi, quand on fuit la lumière pour se complaire dans son aveuglement? *Omnis enim qui malè agit, odit lucem.* (Joan. 3. 20.) Mais vous n'oublierez plus à l'avenir que, lorsqu'il s'agit d'éclairer votre conscience sur des questions difficiles, délicates, et qui regardent le salut de vos âmes, c'est à vos pasteurs qu'il faut vous adresser, à ceux à qui Jésus Christ a dit, *celui qui vous écoute m'écoute, et celui qui vous méprise me méprise*; (Luc. 10. 16.) non pas à des flatteurs qui, avec les grands mots de liberté et d'indépendance, ne cherchent à vous endoctriner que pour leur avantage personnel, et qui d'ailleurs en savent souvent moins que vous sur les seuls véritables intérêts du chrétien, sur les grands intérêts de l'éternité. Pour vous servir de règle dans les circonstances importantes où vous vous êtes trouvés, vous aviez assez de notre premier mandement, où nous vous avons démontré le dogme catholique sur la soumission due aux puissances établies dans l'ordre civil, par l'autorité irréfragable de l'Écriture sainte, par la Tradition constante des pères et des docteurs de l'Église dans tous les temps et dans tous les lieux, par l'enseignement actuel de tous les Evêques du monde chrétien, ayant à leur tête le Souverain Pontife. Comment est-il donc arrivé que quelques-uns ont refusé d'entendre la voix de leur pasteur? Ne voyaient-ils pas que par là-même ils se séparaient du troupeau de J. C.? Car ce divin Sauveur nous assure que ses véritables brebis entendent la voix du pasteur, et le suivent, (Joan. 10. 27.) parce que l'étranger ne vient que pour piller, tuer et perdre le troupeau; au lieu que le vrai pasteur ne cherche qu'à donner à ses brebis la vie la plus abondante. (Ibid. v. 10.)

Pleurons donc, N. T. C. F., sur les maux de notre patrie: pleurons sur les plaies de ceux qui sont